

## Bureau de la commission médicale d'établissement (CME) de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)

Réunion du mardi 21 février 2017  
16h30-19h00, salle des instances (Victoria)

### Présents bureau de la CME

P <sup>r</sup> Yves	AIGRAIN	D <sup>r</sup> Anne	GERVAIS
P <sup>r</sup> Joël	ANKRI	P <sup>r</sup> Bernard	GRANGER
P <sup>r</sup> Jean-Yves	ARTIGOU	P <sup>r</sup> Dominique	LE GULUDEC
M. Guy	BENOÎT	P <sup>r</sup> Paul	LEGMANN
P <sup>r</sup> Olivier	BENVENISTE	P <sup>r</sup> Michel	LEJOYEUX
P <sup>r</sup> Stanislas	CHAUSSADE	P <sup>r</sup> Claire	POYART
D <sup>r</sup> Nicolas	DANTCHEV	P <sup>r</sup> Jean-Marc	TRÉLUYER
D <sup>r</sup> Michel	DRU	D <sup>r</sup> Christophe	TRIVALLE
P <sup>r</sup> Noël	GARABÉDIAN	P <sup>r</sup> Michel	ZÉRAH

### Présents Domu (direction de l'organisation médicale et des relations avec les universités)

M <sup>me</sup> Gwenn	PICHON-NAUDÉ	M <sup>me</sup> Christine	WELTY
M <sup>me</sup> Isabelle	PLANTEC		

### Invités

M. Marc	DUPONT	D <sup>r</sup> Nicole	PÉRIER
M <sup>me</sup> Sabrina	GARCIA	M <sup>me</sup> Catherine	RAVIER

### Actualités de la CME (P<sup>r</sup> Noël GARABÉDIAN)

- Les **groupes de travail stratégiques** chargés de réfléchir aux évolutions possibles de nos organisations pour s'adapter aux innovations technologiques, aux attentes des jeunes générations et à nos besoins d'investissement (v. [CME du 7 février](#)) se sont réunis une 1<sup>ère</sup> fois le 16 février. Ils présenteront leurs pistes de travail lors d'un séminaire organisé les 24 et 25 mars en présence du directeur général et du président de la CME. Les personnels paramédicaux devront être associés à cette démarche. Un point d'étape sera présenté à la CME du 11 avril.
- Le président de la commission des affaires sociales du Sénat a demandé à la Cour des comptes de réaliser une **enquête sur le rôle des CHU dans l'enseignement supérieur et la recherche médicale**. La CME est associée à la rédaction des réponses au questionnaire envoyé par les magistrats de la rue Cambon.

### Ordre du jour de la CME du 7 mars 2017

#### Informations émanant du président (P<sup>r</sup> Noël GARABÉDIAN)

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

#### Échange avec le D<sup>r</sup> Pierre CHARESTAN, président de la CME (PCME) de l'hôpital Robert-Ballanger à Aulnay-sous-Bois, président de la conférence des PCME des centres hospitaliers (CH) d'Île-de-France

L'Île-de-France compte [15 groupements hospitaliers de territoire](#) (GHT). L'AP-HP, CHU d'Île-de-France, ne fait pas partie de ces GHT mais est chargée de coordonner, en lien avec les UFR, les missions d'enseignement et de formation des personnels médicaux, de recherche, de gestion de la démographie médicale, de référence et de recours au bénéfice des GHT ([convention-type](#)).

Lors des débats que la CME a eus avec M. DEVYS, directeur général de l'agence régionale de santé d'Île-de-France (ARSIF) ([CME du 5 juillet 2016](#)), et le P<sup>r</sup> Benoît VALLET, directeur général de la santé (DGS) ([CME du 7 février 2017](#)), nos tutelles ont rappelé les objectifs assignés aux GHT : structurer et graduer l'offre de soins, atteindre des tailles critiques, diminuer les tensions sur la démographie médicale, renforcer le dialogue entre CHU et CH, permettre à l'AP-HP de jouer pleinement son rôle de CHU d'Île-de-France en matière d'enseignement, de recherche clinique, d'égalité d'accès de tous les Franciliens aux soins de recours, et de santé publique (gestion des risques, sécurité des soins, prévention).

La CME soutient l'ouverture de l'AP-HP sur les GHT conformément à son plan stratégique. Préoccupée par l'augmentation de sa part dans l'activité régionale d'urgence et de proximité, elle juge indispensable un maillage gradué des soins avec les CH de façon à permettre à l'AP-HP de poursuivre dans de bonnes conditions ses activités de recours et de référence, tout en évitant le saupoudrage des moyens hospitalo-universitaires.

### **Avis sur la modification du règlement intérieur de l'AP-HP (M. Marc DUPONT)**

La [dernière mise à jour](#) du règlement intérieur de l'AP-HP date du 5 janvier 2015 (approuvée par la [CME du 9 septembre 2014](#)). Depuis, de nombreux textes sont intervenus qui obligent à de nouvelles modifications, principalement :

- la [loi de modernisation du système de santé](#) du 26 janvier 2016, qui prévoit notamment que les principes essentiels du fonctionnement des pôles doivent désormais être définis dans le règlement intérieur ([décret du 11 mars 2016](#)) ;
- la [loi du 2 février 2016](#) créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie ;
- le [plan d'action de l'AP-HP](#) visant à prévenir les situations individuelles complexes concernant le personnel médical (dit « plan RHPM », « ressources humaines – personnel médical ») adopté à l'unanimité par la [CME du 10 mai 2016](#) ;
- le [rapport sur les conflits d'intérêts](#) présenté par le directeur général à la [CME du 7 juin 2016](#).

Les membres de la CME sont invités à prendre connaissance des [documents](#) qui leur ont été transmis par courriel avant la CME. M. DUPONT, adjoint à la directrice des affaires juridiques (DAJ) en fera une synthèse en [dix minutes](#), puis la CME votera.

### **Attractivité et fidélisation des praticiens des services d'urgences de l'AP-HP (P<sup>r</sup> Dominique PATERON)**

La sous-commission [Structures et stratégie](#), présidée par le P<sup>r</sup> Paul LEGMANN, auditionne les collégiales des spécialités considérées comme sensibles en matière d'attractivité ou de fidélisation des praticiens. Lors de sa [réunion du 6 juin 2016](#), elle a entendu le P<sup>r</sup> PATERON, président de la collégiale des responsables des structures d'urgences de l'AP-HP. En [dix minutes](#), il fera un état des lieux et fera part de ses propositions à la CME.

### **Résultats de l'audit sur les pratiques de prescription des spécialités pharmaceutiques contenant du valproate de sodium à l'AP-HP (D<sup>r</sup> Nicole PÉRIER)**

Lors de la [CME du 7 février](#), le P<sup>r</sup> Philippe RAVAUD a présenté la méthode des « cas vignettes » utilisée pour évaluer les pratiques de prescription des spécialités pharmaceutiques contenant du valproate de sodium à l'AP-HP dans le cadre de l'audit diligenté par le directeur général ([lettre de mission](#)). En [dix minutes](#), le D<sup>r</sup> PÉRIER présentera les conclusions et recommandations de l'audit.

### **Information du groupe de travail sur la coordination des temps médicaux et non médicaux à l'AP-HP (P<sup>r</sup> Rémi SALOMON, M. Étienne GRASS)**

Le 23 juin 2016, le directeur général a chargé le P<sup>r</sup> SALOMON d'animer un groupe de travail ([composition](#)) pour réfléchir à l'articulation des temps médicaux et non médicaux ([lettre de mission](#)). En [cinq minutes](#), le P<sup>r</sup> SALOMON et M. GRASS présenteront l'état d'avancement de leurs réflexions.

### **Système d'information et confidentialité des données de santé à l'AP-HP (P<sup>r</sup> Michel ZÉRAH, D<sup>r</sup> Laurent TRÉLUYER)**

Le groupe *Informatique* de la CME, présidé par le P<sup>r</sup> Michel ZÉRAH, a fait de la sécurité et de la confidentialité le thème majeur de son travail pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Un travail sur les habilitations s'avère nécessaire pour garantir le respect de la [charte du bon usage du système d'information](#) de l'AP-HP adopté par la [CME du 12 mai 2015](#). Le P<sup>r</sup> ZÉRAH et le D<sup>r</sup> TRÉLUYER, directeur des systèmes d'information (DSI), feront le point en [cinq minutes](#).

Le prochain bureau de la CME se réunira le **21 mars 2017**.

P<sup>r</sup> Noël GARABÉDIAN, le 23 février 2017